

# Une classe inclusive issue d'une collaboration entre l'enseignement ordinaire et le spécialisé

GABRIELA DANS

La rentrée 2023 au Collège Saint-André (Auvélais) a été marquée par l'arrivée de 8 élèves porteurs de handicap en première secondaire, dans une classe inclusive. Ce projet a été initié par deux parents d'élève, accompagnés des ASBL New regard et Alternative 21.

Cette collaboration entre une école de l'enseignement ordinaire, le Collège Saint-André (CSA) d'Auvélais et une école de l'enseignement spécialisé, le Centre scolaire Claire d'Assise de Bouge, a été initiée par deux mamans. Celles-ci souhaitent assurer une continuité dans la scolarité de leur enfant qui ont tous deux fréquenté une école ordinaire de l'enseignement fondamental.

Le choix s'est porté sur le site « voisin » du Collège Saint-André. Une décision tout à fait logique pour Mélissa Penserini, directrice de l'enseignement qualifiant au CSA. « Nous avons des options en agent d'éducation et aide familiale avec des élèves qui ont donc l'habitude de travailler avec ce public. C'est surtout ça qui a pesé dans la balance », explique-t-elle. « Nous espérons que cela permettra de faciliter l'inclusion ». En outre, les options de technique de transition et de qualification proposées sur ce site permettaient d'envisager des projets d'inclusion dans les différentes classes de l'établissement.

Cette classe "détachée" dépend en réalité du Centre scolaire Claire d'Assise. « Nous avons ce projet en tête depuis plusieurs années, mais il s'est finalement concrétisé suite à la sollicitation du Collège Saint-André », explique Didier Tierens, le directeur du Centre scolaire Claire d'Assise. C'est avec enthousiasme que ces deux écoles se sont donc lancées dans l'aventure.

Il a fallu d'abord régler les éléments pratiques. Le choix du local n'a, par exemple, pas été une question facile à résoudre. Est



Collège Saint-André d'Auvélais ©DR

venue ensuite la question du personnel enseignant. « La particularité de ce projet est la distance entre nos deux établissements scolaires », explique le directeur. « Il nous était donc impossible de détacher nos enseignants pour quelques heures par semaine comme l'exigerait une grille horaire de forme 2 ». L'établissement a dû se résoudre à proposer une grille horaire de forme 1. Une formalité administrative qui se veut provisoire. « Nous avons déniché un profil polyvalent permettant d'offrir une grille horaire la plus variée possible. Mais, à terme, nous aimerions offrir une véritable grille horaire de forme 2. »

## Une inclusion "pas à pas", en restant attentifs aux compétences et ressources de chaque élève

Au programme de cette année ? « Un premier trimestre "libre", durant lequel nous souhaitons laisser la familiarisation se faire », explique la directrice. « L'inclusion au sein de l'établissement se fera progressivement, en commençant par les temps de récréation. Elle sera ensuite envisagée durant d'éventuelles sorties de classe. Le tout, en restant attentifs aux besoins, compétences et ressources de chacun. Et cela, afin de faire évoluer cette inclusion et de pouvoir intégrer ces élèves à certains cours ou classes ordinaires. »

Un premier trimestre pour observer et se laisser guider, donc. Mais le projet est d'ores et déjà prometteur grâce, notamment, à un gros travail de sensibilisation réalisé en amont. « Ce qu'on observe sur le terrain, c'est que cela va beaucoup plus vite que ce qu'on avait imaginé. On a par exemple un élève de la classe inclusive qui suit déjà une classe traditionnelle, la plupart du temps. Nos élèves sont assez étonnants et c'est émouvant de voir à quel point ils intègrent ces nouveaux camarades dans leurs activités », conclut Mélissa Penserini. ■



Collège Saint-André d'Auvélais ©DR